

Bachelier en management de la logistique

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE		
Tél : +32 (0) 64 23 76 23	Fax : +32 (0) 64 23 76 33	Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Technologies innovantes			
Code	ECLG2B25NTE	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Laetitia DELHAZE (laetitia.delhaze@helha.be) Pascal DEHUT (pascal.dehut@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à optimiser des opérations d'approvisionnement, de gestion de stocks et de logistique, en recourant aux méthodes, outils, technologies les plus innovants et opportuns, en fonction des situations.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu et s'adapter à son évolution**

- 1.1 Travailler tant en autonomie qu'en équipe éventuellement multidisciplinaire dans le respect de la culture de l'entreprise
- 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles en y intégrant les enjeux liés au développement durable

Compétence 2 **Communiquer, écouter, informer, conseiller les acteurs tant en interne qu'en externe**

- 2.4 Assurer l'interface entre les différents services et interlocuteurs

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au domaine des transports et logistiques**

- 3.1 Respecter les règles juridiques, douanières et administratives liées à l'approvisionnement, l'expédition et l'entreposage
- 3.3 Utiliser les logiciels spécifiques au secteur de la logistique
- 3.5 Identifier, sélectionner et assurer le suivi des prestataires des services

Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**

- 5.1 Identifier et proposer des solutions adaptées aux besoins du client
- 5.3 Assurer le suivi documentaire et physique des opérations

Acquis d'apprentissage visés

Voir les acquis d'apprentissage visés dans les fiches descriptives des activités d'apprentissage composant cette Unité d'Enseignement.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECLG2B25NTEA	Radio Frequency Identification (RFID)	12 h / 1 C
ECLG2B25NTEB	Technologies, Logistique et Supply Chain	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECLG2B25NTEA	Radio Frequency Identification (RFID)	10
ECLG2B25NTEB	Technologies, Logistique et Supply Chain	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage 'Radio Frequency Identification (RFID)' et Technologies, Logistique et Supply Chain' sont intimement liées de part leur focus commun sur les technologies de pointes liées à la logistique et la supply chain. Au travers de ces 2 activités, les étudiants découvriront les différentes technologies, notamment certains logiciels et leurs applications pratiques.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier en management de la logistique

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE
Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Radio Frequency Identification (RFID)			
Code	4_ECLG2B25NTEA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laetitia DELHAZE (laetitia.delhaze@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage concerne l'étude des technologies d'identification actuelles et prévisibles utiles dans une organisation de logistique et/ou Supply Chain.

Elle aborde non seulement les objectifs en termes d'identifications, de stockages et de communications, mais également les points de vue plus techniques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera à même de :

- comprendre et d'utiliser les codifications, normes et systèmes de lecture/écriture automatiques,
- concourir à mettre en application les technologies RFID et apparentées,
- comprendre les avantages et inconvénients des différentes technologies d'identification possibles.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Ces différents points de matières seront détaillés :

- Différences entre normes et standards,
- Tracing et tracking,
- Traçabilités ascendantes et descendantes,
- Codifications d'objets, de lieux, de personnes, de produits, de contenants, etc.,
- Organismes nationaux d'enregistrement de codes (entre autres GS1),
- Présentation de la technologie RFID et mise en évidence de ses avantages et inconvénients, de ses perspectives et de ses limites,
- Autres technologies apparentées à la RFID.

Démarches d'apprentissage

- Exposés de l'enseignant
- Travaux en groupes
- Expérimentations pratiques de la RFID
- Témoignages de mises en application concrètes

Dispositifs d'aide à la réussite

- Exposés progressifs
- En fonction des possibilités, recours à un Centre de Compétences partenaire pour utilisation de matériel en laboratoires
- Travaux de groupes sur PC

Sources et références

Néant.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Syllabus donné par le formateur du Centre de Compétences partenaire

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette activité d'apprentissage sera évaluée de la manière suivante:

- 50% de la note est attribuée à la participation active aux ateliers techniques organisés par le FOREM - centre de compétences logistiques
- 50% de la note est un examen écrit

La participation aux ateliers est obligatoire.

La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail), ou l'absence injustifiée aux ateliers entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation, et pour l'ensemble des sessions (y compris le Q3).

L'activité n'est pas réorganisable dans une même année académique. Une seconde session ne peut donc être prévue et l'étudiant devra à nouveau suivre la formation durant une autre année académique.

Les étudiants « diplômables » en janvier

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention spécifique, signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	50		
Période d'évaluation			Exe	50		

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la

note la plus faible des AA en échec.

- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier en management de la logistique

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE
 Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Technologies, Logistique et Supply Chain			
Code	4_ECLG2B25NTEB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Pascal DEHUT (pascal.dehut@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette activité d'apprentissage est d'aborder les principaux concepts, outils, perspectives et enjeux des technologies susceptibles d'avoir une influence significative sur les organisations et métiers liés à la logistique et aux chaînes d'approvisionnement dans les prochaines années.

Par exception, la RFID, bénéficiant d'une activité d'apprentissage qui lui est propre, ne sera pas analysée ici comme technologie nouvelle (TN).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- définir ce qu'on entend par "technologie nouvelle" (TN),
- citer des exemples de TN particulièrement pertinentes dans le domaine de la logistique / Supply Chain,
- rechercher des informations sur les TN en lien avec une problématique qui lui est confiée,
- réaliser une analyse coût/bénéfice de l'introduction d'une TN dans une organisation, y compris de manière précise dans la dimension financière (ROI),
- contribuer à la rédaction d'un rapport écrit et à sa présentation en groupe.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les points de matières suivant seront détaillés :

- Notion de Technologie nouvelle (TN)
- Choix des TN qui seront envisagées lors de ce cours (à titre d'exemples : impression 3D, robots, réalité virtuelle, réalité augmentée, ...)
- Méthodes de calculs de ROI et analyses coûts/bénéfices
- Méthodologie pour apprécier l'opportunité de mettre en place des TN et analyser leur impact dans les différents points de vue nécessaires (finances, organisation, efficacité/efficience, métiers, productivité, KPI's, valeur ajoutée, ...)
- Recherches d'informations (recherches documentaires, interviews, ...)
- Présentations en groupes
- Conclusion

Démarches d'apprentissage

- Exposés
- Animation de travaux en groupes et d'exercices dirigés

Dispositifs d'aide à la réussite

- Recherches documentaires
- Interviews de personnes ressources
- Exercices en présentiel

Sources et références

Néant.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Syllabus
- Plateforme d'e-learning
- Documents complémentaires distribués en classe

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation fera intervenir :

- pour moitié : un travail préparé et présenté par groupe (sur une TN, vue sous ses différents aspects),
- pour moitié : un (ou plusieurs) test(s) pendant le quadrimestre.

Les étudiants « diplômables » en janvier

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention spécifique, signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Int + Rap + Trv	100	Int + Rap + Trv	100
Période d'évaluation						

Int = Interrogation(s), Rap = Rapport(s), Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en

effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).